Messieurs

Comme je saisis toutes les circonstances qui peuvent conduire a la perfection de la chirurgie je vous prirai de vouloir bien mettre par apostille au traité de l'operation cesarienne que j'ay eu l'honneur de vous adresser au mois dernier, l'observation suivante pour prouver que les playes faites a la matrice ne sont nullement mortelles et qu'on ne peut pas regarder cette operation comme meurtriere en elle même ni ses suites.

Cette observation convient d'être placée a l'article qui commence par les coups de sabres ou d'autres instrumens tranchans.

observation

En janvier mil sept cent soixante quatorze, un chirurgien de la ville de Sedan, fut mandé conjointement avec une matrone de la ditte ville, pour accoucher une

ARC 28 d.11
n° 44
ACADEMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

femme en travaille; nous n'entrerront pas icy dans les raisons qui determinerent le chirurgien a se servir du crochet

Le fait est qu'ayant inseré son crochet dans la matrice de cette femme jusqu'a trois ou quatre reprise, le sang s'ecoulat en aussi grande abondance que si le placenta se fut detaché, & non sans occasionner des douleurs tres sensible a la femme; la sage femme enfin ennuiée des tentatives fatigantes de cet accoucheur, le priat de lui permettre de delivrer cette femme avec promesse d'avoir l'enfant sans l'usage du crochet ce qu'il ne lui accordat qu'avec peine, & ce qu'elle executat comme elle l'avoit promis; mais quelle fut la surprise & la confusion de ce chirurgien! lorsqu'il vit que l'enfant ne portoit aucune marque de l'impression du crochet — observation criante de l'usage du crochet entre les mains d'un ignorant qui nous fournis une preuve que les plaies de la matrice ne sont pas mortelles puisque la femme qui fait le sujet de ces reflexions est parfaitement guerie & a plus forte raison, celles faites avec un instrument tranchant: comme l'operation caesarienne

Comme je n'ai jamais lus d'observation semblable a la suivante j'ay cru ~~j'ay~~ que l'academie royale ne seroit pas fachee de la trouver icy

Je fus mandé le dix huit decembre mil sept cent soixante treize, pour accoucher la femme de pierre camus au village de Covry la ville a deux lieue pres rethel

en étant averti, je trouvai que l'enfant presentoit la partie superieure du bras, je conduisis la main le long de l'avant bras, et je trouvai sa main couchee sur son dos je cherchai les pieds, et je trouvai le droit sans grande difficulté, je l'attirai au passage, et y attachai une jarretiere que je fixai a la cuisse de la femme en travaille, je reintroduisis ma main pour chercher l'autre pied, je ne rencontrai que la main droite que je rangai de cotté pour continuer la perquisition du pied gauche, mais je ne rencontrai que la main gauche; j'examinai attentivement la position de ces deux membres, et je fus tres surpris de les trouver sur le dos de l'enfant entrelassés du cordon ombilical — Ce ne fut pas sans peine que je parvins à les detacher; et pour pouvoir terminer mon operation je fus contraint d'attirer le cordon pour le faire passer par dessous le pied qui etoit au passage, et le faire rentrer aussitot dans la matrice, ou j'inserai la main pour rechercher le pied gauche que je ne pus trouver. voyant toutes mes recherches inutiles, j'attirai le pied droit hors la vulve, jusqu'à ce que je sentis que les fesses etoint pretes de s'engager au passage; alors je relevai les fesses de l'enfant du cotté de l'os pubis de la mere, et par cette situation je me procurai un vuide dans la matrice qui me donna l'aisance de chercher le pied gauche que je trouvai croisé sur le cot de l'enfant, l'ayant saisie je l'attirai au passage je delivrai la femme heureusement sans qu'elle ait essuiée aucun accident pas meme la fievre de lait tout le travail n'ayant pas duré plus d'un gros quart d'heure

Neimar

[illegible] archiv. [illegible] pris [illegible]

ther